Ouestions orales

Le retard qu'accuse l'enquête est inacceptable. Je voudrais que le ministre me dise s'il pourrait publier ces informations de nouveau. Cette enquête traîne depuis six longues années. Peut-il également nous assurer qu'il renverra cette affaire devant la Commission d'enquête sur les pratiques restrictives du commerce? S'il ne peut nous donner cette assurance, peut-il dire à la Chambre pourquoi nous devrions adopter le budget des dépenses de son ministère, un budget dont un comité est saisi cet après-midi, s'il n'est pas disposé à prendre des mesures dans cette affaire et dans bien d'autres qui coûtent très cher aux contribuables et que nous lui avons confiées sans pourtant avoir de résultats?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations et ministre des Postes): Madame le Président, je peux confirmer que le directeur des enquêtes, M. Bertrand, prend des mesures destinées à accélérer la conclusion de cette enquête, et je pense que nous pourrons, au cours des prochaines semaines, obtenir un rapport du directeur des enquêtes.

[Traduction]

LES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES

LA DISTRIBUTION TARDIVE DE CHÈQUES D'ALLOCATIONS FAMILIALES

M. Tom Cossitt (Leeds-Grenville): Merci madame le Président. On estime qu'environ un million et quart de chèques d'allocations familiales n'ont pas été distribués à temps vers la fin de la semaine dernière, causant donc de graves difficultés à de nombreuses familles nécessiteuses.

Ma question s'adresse au ministre des Approvisionnements et Services. Étant donné que M. Joung, porte-parole des Postes, a déclaré publiquement que le ministère des Approvisionnements et Services a livré les chèques aux Postes deux jours en retard, le ministre peut-il confirmer si cela est exact. Son ministère a-t-il tardé à livrer les chèques et de toute façon, voudrait-il nous expliquer exactement ce qui s'est passé?

L'hon. J.-J. Blais (ministre des Approvisionnements et Services): Madame le Président, permettez-moi de féliciter tout d'abord mon ami, le député de Leeds-Grenville, de sa nomination à titre de critique officiel du ministère des Approvisionnements et Services. C'est la première fois que j'ai l'occasion de l'en féliciter.

Je voudrais également signaler, madame le Président, qu'environ 4,000 à 5,000 chèques ont été livrés en retard. Je veux assurer à l'honorable représentant que la chose n'est nullement attribuable à une erreur du ministère des Approvisionnements et Services. Les chèques ont été livrés au bureau de postes conformément à un horaire préétabli.

M. Cossitt: Madame le Président, je tiens de prime abord à remercier le ministre de ses observations flatteuses, mais je ne saurais être d'accord avec lui lorsqu'il parle de 4,000 à 5,000 chèques, alors qu'il est question de 45,000 chèques pour la seule ville d'Ottawa. Voilà pourquoi je pose ma question supplémentaire au ministre de la Consommation et des Corporations et ministre des Postes.

Un fonctionnaire du ministère des Approvisionnements et Services au bureau central de Toronto ayant blâmé de ce retard le ministère des Postes, le ministre en assume-t-il la responsabilité ou va-t-il à son tour blâmer le ministère des

Approvisionnements et Services? Quoi qu'il en soit, pourrait-il nous dire ce qu'il sait de la situation?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations et ministre des Postes): Madame le Président, il me fait plaisir de dire à l'honorable député qu'en réalité le ministère des Postes, comme il le fait chaque mois, a livré plus de 1,270,000 chèques. Malheureusement, sur ces 1,270,000 chèques, environ 7,500 ont été livrés en retard. Mon ministère assume l'entière responsabilité pour ce retard. Nous nous excusons du fait que ces 7,500 chèques n'aient pu être livrés à temps. On m'informe cependant qu'ils ont été livrés avec une seule journée de retard, et quand on compare le total des 1,270,000 chèques livrés à temps aux 7,000 seulement livrés en retard, la moyenne est quand même plutôt bonne.

[Traduction]

L'INDUSTRIE

LA DEMANDE ADRESSÉE À L'AEIE PAR UNE SOCIÉTÉ FINLANDAISE PRODUCTRICE DE PNEUS—LES MOTIFS DE L'AUTORISATION GOUVERNEMENTALE

M. Walter McLean (Waterloo): Madame le Président, c'est au ministre de l'Industrie et du Commerce que je m'adresse. Pourrait-il dire à la Chambre pourquoi le gouvernement a approuvé la demande qu'une société finlandaise productrice de pneus avait adressée à l'Agence d'examen de l'investissement étranger, société qui importera tout d'abord des pneus, quitte à en fabriquer plus tard au Canada, alors que le gouvernement vient d'autoriser le MEER à verser une subvention de 50 millions de dollars à la société Michelin?

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): Madame le Président, la loi que le Parlement a adoptée ne me permet pas de fournir à mon honorable ami le genre de renseignement qu'il demande.

J'ose espérer que la Chambre voudra bien m'appuyer lorsque je proposerai sous peu d'amender la loi de façon à accroître notre marge de manœuvre. C'est hélas à peu près tout ce que je puis lui répondre, mais si la demande, comme il le dit, a été approuvée, c'est qu'après la vérification réglementaire, elle était manifestement avantageuse pour le Canada.

M. McLean: Madame le Président, étant donné les graves répercussions que cette décision pourrait avoir sur les fabricants actuels de pneus, et étant donné la participation financière consentie par l'État lors des récentes négociations, le ministre peut-il promettre que le gouvernement n'accordera pas de subventions à cette société finlandaise au moment où les usines existantes ont un rendement aussi inférieur à leur capacité?

M. Gray: Madame le Président, je ne suis pas en mesure de parler au nom de chacun des ministères sur chacun de la vaste gamme des programmes gouvernementaux, mais quand on recevra des demandes à cet égard, et rien ne me permet de croire qu'on en recevra, elles ne seront agréées que si la société finlandaise répond aux conditions qui ont été initialement fixées de manière à être avantageuses pour le Canada.